



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

investissements

Question écrite n° 94064

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les avantages fiscaux accordés indûment à certains États étrangers ou leurs entités publiques dans des activités commerciales ou civiles en dehors de toute activité diplomatique. La France essaie ainsi depuis plusieurs années d'attirer les investissements des pays principalement exportateurs de pétrole et de gaz, en leur octroyant des avantages fiscaux tout à fait considérables. Il lui demande de bien vouloir porter à sa connaissance les États étrangers bénéficiaires d'avantages fiscaux pour leurs investissements financiers sur le territoire national et de lui préciser le manque à gagner que cela représente pour l'État.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94064

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 31 mai 2016

Question publiée au JO le : [15 mars 2016](#), page 2125

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)